

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet de reconquête paysagère, pastorale, hydrologique, et biologique dans la vallée des Reblats, commune de Valcivières (63)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Christophe GATHIER, Vice-président

RCS / SIRET

3	4	4	8	9	6	9	9	8	0	0	0	2	0
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique Association loi 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
N°47a	L'ensemble du projet concerne une reconversion de sols plantés en épicéas, en timbres poste, en fond de vallée, vers de la prairie naturelle montagnarde, initialement présente, portant sur une superficie totale de 2,20 ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Suite à une coupe à blanc des plantations d'épicéas réalisée par un exploitant forestier à la demande des propriétaires, en 2016, le CEN Auvergne les a contactés afin de connaître leur position vis-à-vis de la reconquête de leur parcelles forestière en prairie. Face à un retour positif de l'ensemble des propriétaires, le CEN Auvergne a engagé une négociation pour la maîtrise foncière ou d'usage des parcelles concernées afin de pouvoir engager des travaux ainsi que la recherche de moyens financiers. Un état des lieux avant travaux a été réalisé sur les parcelles et le cours d'eau sous maîtrise d'ouvrage CEN courant 2018.

Le broyage superficiel des souches et des rémanents est réalisé par un entrepreneur forestier, sous maîtrise d'ouvrage du CEN, après accord de maîtrise foncière ou délégation de gestion, de la part des propriétaires.

Le CEN assure ensuite le semis de prairies avec des semences et du foin vert d'origine locale puis sous-traite le roulage post-semis et post-épandage de foin vert.

L'entretien des prairies restaurées sera ensuite confié à des éleveurs locaux avec un objectif de préservation des milieux et des espèces.

En parallèle, des travaux de préservation du Batifol ont pu être réalisés dans le cadre du CT Dore amont.

4.2 Objectifs du projet

C'est un projet de reconquête paysagère, pastorale, hydrologique, et biologique par la conversion en prairie de parcelles d'épicéas en timbres postes plantées sur d'anciennes fumades entre 1960 et 1980, au ras du cours d'eau du Batifol, dans la vallée des Reblats, commune de Valcivières (63).

Les parcelles concernées ont été identifiées à reconquérir dans la réglementation de boisement de la commune de Valcivières, elles rentrent dans la mesure de conservation de "suppression des plantations de résineux" du Docob du site Natura 2000 FR 8301030 "Monts du Forez" en permettant de restaurer des habitats prairiaux et les espèces inféodées et permettent une reconquête paysagère et une reconnexion des milieux ouverts et aquatiques du fond de vallée.

Cette opération contribue également à l'amélioration de la qualité du Batifol, par une réouverture de plus de 400 mètre linéaire de berges.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est prévu sur la période 2018-2020 :

- Phase animation foncière, préalable aux travaux, auprès des 4 propriétaires des 6 parcelles concernées
- Phase état des lieux après coupe et avant restauration sur les 6 parcelles coupées et le linéaire de cours d'eau concerné
- Information des acteurs locaux au cours du projet (PNR LF, CCALF, propriétaires, éleveurs, ...)
- Broyage superficiel des souches et des rémanents de coupe (parcelles B87, C84, C87, C91)
- Semis et épandage manuels de semences et de foin vert récoltés en Auvergne et localement sur les parcelles broyées (B87, C84, C87 et partie non humide de C91)
- Passage d'un rouleau tiré par un tracteur agricole après semis et épandage de foin vert pour favoriser la germination des graines et stabiliser le substrat.
- Une fois les prairies suffisamment réinstallées, un pâturage extensif par des éleveurs locaux permettra l'entretien des milieux ouverts herbacés. (une mise en défens des berges et l'aménagement d'un point d'abreuvement a été réalisé en complément du projet porté par le CEN Auvergne par la CCALF dans le cadre du CT Dore amont afin de préserver le cours d'eau qui borde les parcelles restaurées).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation, le bois broyé est laissé sur place.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- la totalité du projet est dans le zonage du site Natura 2000 FR 8301030 "Monts du Forez "
 - les parcelles sont à reconquérir dans le sous-périmètre du boisement libre de la réglementation de boisement de la commune de Valcivières
- Le projet sera soumis aux procédures relatives à ces classements.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet sur 6 parcelles en timbres poste, riveraines du cours d'eau du Batifol, situées en partie aval de la vallée :	
-Superficie totale du parcellaire	2 ha 40 a 35 ca
-Superficie d'intervention (pas intervention dans zone humide de parcelle C91, pas intervention en partie aval de parcelle B87 riveraine du cours d'eau et boisées en feuillus)	2 ha 20 a 00 ca
-Linéaire de cours d'eau	plus de 400 ml

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

La totalité est localisée en fond de vallée des Reblats, commune de Valcivières 63

6 parcelles situées en zone aval de la vallée :
B87 - C84 - C87 - C88 - C91 - C92

dont,
->4 parcelles en rive droite du Batifol (B87, C84, C87, C91)
->2 parcelles en rive gauche du Batifol (C88 et C92)

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 3 ° 8 2 ' 7 9 " 2 19 Lat. 4 5 ° 6 1 ' 6 7 " 128

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 0 3 ° 8 2 ' 7 6 " 108 Lat. 4 5 ° 6 1 ' 2 0 " 149

Point d'arrivée :

Long. 0 3 ° 8 2 ' 6 8 " 9 19 Lat. 4 5 ° 6 2 ' 2 1 " 982

Communes traversées :

La totalité est sur la commune de Valcivières

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Vallée et tourbières des Reblats ZNIEFF type de zone 1 code 830005677 Haut Forez ZNIEFF type de type 2 code 00120000
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la totalité de la commune de Valcivières est située en zone de montagne - arrêté du 6 09 1985 (art L 122-1)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc naturel régional du Livradois-Forez
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Toutes les parcelles sont à l'intérieur du site Natura 2000 FR 8301030 Monts du Forez
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles jouxtent le site classé du Haut Forez

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet a pour objectif de restaurer la connectivité et la biodiversité prairiale et aquatique en améliorant qualitativement et quantitativement la ressource en eau, donc la vie aquatique du ruisseau du Batifol qui coule dans la vallée. Un état des lieux a été réalisé avant travaux, et notamment par la Fédération de pêche 63 en caractérisant le cours d'eau pour lequel aucune information n'était disponible. Des relevés botaniques et insectes ont complété cet état initial qui permettra un suivi dans le temps de l'évolution des milieux. Ces travaux ont été réalisés de concert avec le CT Dore amont pour la protection des berges et mise en place d'un passage à gué pour troupeau.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet vise à restaurer des habitats naturels de prairies montagnardes de l'annexe I de la DH (6230/6520) qui représentent 4.5% du site. De nombreuses espèces patrimoniales sont présentes dans les prairies de la vallée mais peu relevant de l'Annexe II, à noter cependant le Damier de la Succée. La suppression des plantations d'épicéas rentre dans les mesures de conservation du Document d'objets du site Natura 2000 des Monts du Forez https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR8301030/tab/gestion

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a pour objectif de retrouver la qualité agricole (pastorale) et paysagère des parcelles par la conversion des plantations récentes d'épicéas à faible potentiel (économique) et à fort impact environnemental (négatif sur la biodiversité aquatique et biodiversité prairiale des lieux et la trame verte et bleue de la vallée).
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le broyage des souches est réalisé par un tracteur équipé dont l'accès a pu se faire par la piste forestière en amont des parcelles en rive droite. Idem pour l'accès du tracteur agricole équipé d'un rouleau après semis. Les 2 parcelles en rive gauche, compte tenu de leur taille, du manque d'accessibilité et des blocs rocheux, n'ont pas été traitées.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réouverture d'un paysage fermé par des plantations d'épicéas. Préservation de pierres levées bordant un ancien chemin entre les parcelles B87 et C84.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	conversion des plantations récentes d'épicéas à faible potentiel en espace prairial avec des pratiques raisonnées et adaptées.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

CT Dore amont et restauration/entretien des berges du Batifol permettant une complémentarité entre restauration des prairies et préservation du cours d'eau. Ces deux démarches contribuent à la restauration de la fonctionnalité de la trame verte et bleue de la vallée en reconnectant les prairies de la partie aval avec la partie médiane ainsi que le cours d'eau qui était bordé de plantations en bord de berges sur plus de 400 ml dont près de 100 ml sur les deux berges.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin d'éviter d'éventuelles dégradations liées à la circulation des engins, une attention particulière aux conditions météorologiques est portée pour la programmation des interventions sur les parcelles.
Les cheminements d'exploitation éviteront volontairement la traversée du ruisseau du Batifol.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet a pour objectif d'atteindre une plus-value environnementale et paysagère en renforcement des moyens réglementaires mis en place par l'Etat : objectifs communs de ce projet avec ceux qui ont conduit à la création du site classé et du site Natura 2000 Monts du Forez.

Nous pensons donc qu'il devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

Au niveau de la méthode, tous les services de l'Etat et des collectivités proches sont associés au déroulement de ce programme. Certains contribuent à la réalisation de ce projet par des aides logistiques et financières.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
-Note d'intention de l'appel à initiative de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne 2016. -Cartographie associée : localisation des parcelles du projet, périmètres des classements, itinéraires d'exploitation.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Riom

le, 05 août 2020

Signature

